

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS**

Séance du 06 avril 2023

2023/027

Convocation envoyée aux
délégués communautaires
le :

31 mars 2023

Nombre de délégués

En exercice : **46**

Présents : **38**

Votants : **45**

Résultats du vote :

Voix « pour » : **40**

Voix « contre » : **2**

« Abstentions » : **1**

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à SANCHEVILLE, sous la
présidence de Monsieur Joël BILLARD, Président.

Monsieur Jean-Marc VANNEAU est élu Secrétaire de Séance.

Etaient présents :

M. Jean-Marc PETIT -ALLUYES-,	Mme Mariette GOUGET -DANGEAU-,
M. Michel MARTIN-ALLUYES-,	M. Bernard GOUIN -FLACEY-,
Mme Laure HARDY -ALLUYES-,	M. Benoist MOREAU -LE GAULT ST DENIS-,
Mme Danielle BORDES -BONNEVAL-,	M. Bruno LHOSTE -MONTBOISSIER-,
M. Eric JUBERT -BONNEVAL-,	M. Gilles ROUSSELET -MONTHARVILLE-,
Mme Dominique FRICHOT -BONNEVAL-,	M. Fabrice CHABOCHE -MORIERS-,
M. Jean-Michel LAMY -BONNEVAL-,	M. Denis GOUSSU -NEUVY EN DUNOIS-,
Mme Sylvie GOUSSARD -BONNEVAL-,	M. Joël LAMY -PRE ST EVROULT-,
M. Jean-Philippe GIRAUD -BONNEVAL-,	M. Jean-Louis HY -PRE ST MARTIN-,
M. Guy MOUTET -BONNEVAL-,	Mme Nicole HUBERT-DIGER -ST MAUR/LE LOIR-,
Mme Claire DURAND -BONNEVAL-,	M. Bernard GUILLAUMIN -ST MAUR/LE LOIR-,
M. Patrick JEANNE -BONNEVAL-,	M. Jean-Marc VANNEAU -SANCHEVILLE-,
M. Benoît GESLIN -BOUVILLE-,	M. Eric FALLOU -SANCHEVILLE-,
M. Frédéric LECOEUR -BOUVILLE-,	M. Denis LEGRAIS -SANCHEVILLE-,
M. Jack DAZARD -BULLAINVILLE-,	M. Daniel BERTHOME -SAUMERAY-,
M. Patrick CHARPENTIER -DANCY-,	M. Guillaume ROGER DE CAMPAGNOLLE -SAUMERAY-,
M. Olivier HOUDY -DANGEAU-,	M. Michel GIRARD -TRIZAY-LES-BONNEVAL-,
Mme Amélie FARAULT -DANGEAU-,	M. Dominique IMBAULT -VILLIERS-ST-ORIEN-,
M. Guy BEAUREPERE -DANGEAU-,	

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

M. Pascal LHOSTE -BONNEVAL-, donne pouvoir à MME D. BORDES
Mme Christine CHERDEL -BONNEVAL, donne pouvoir à M. G. MOUTET
Mme Marie-Christine NORMAND -BONNEVAL, donne pouvoir à M. JM. LAMY
Mme Brigitte DUFER -BONNEVAL, donne pouvoir à MME D. FRICHOT
Mme Stéphanie MARTIN -BONNEVAL, donne pouvoir à MME S. GOUSSARD
M. David LEGRAND -LE GAULT ST DENIS, donne pouvoir à M. B. MOREAU
M. Julien COLLAS -LE GAULT ST DENIS, donne pouvoir à M. D. IMBAULT

Etaient absents :

M. Jean-Pierre HUBERT-DIGER -BONNEVAL-

Objet :

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS SUR LE PROJET EOLIEN DE BOUVILLE

Le projet de parc éolien de la Croix Nollet est situé sur la Commune de Bouville.

Il est porté par la SAS Champ Eolien de la Croix Nollet domiciliée 50 rue du Mûrier à Saint-Cyr-Sur-Loire 37540.

Le parc éolien sera constitué de 6 aérogénérateurs d'une hauteur de bout de pale de 166 m maximum, avec un rotor de 136m de diamètre maximum.

Conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, le conseil communautaire doit émettre un avis sur ce projet de parc éolien.

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, par 40 Voix Pour, 2 voix Contre, 1 Abstention, Messieurs GESLIN et LECOEUR ne participant pas au vote,

- **DECIDE** de laisser les communes souveraines de leurs décisions.

Fait en séance les jours, an et mois que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme :

Le Président,
Joël BILLARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présence délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou peut être saisi sur l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>